

FLASH INFO

Janvier/Février 2026

N°66

MAIRIE

de



📍 2 place du comte Hector
49310 Montilliers

☎ 02 41 75 81 54

✉ accueil@mairiemonilliers.fr

🌐 <http://www.monilliers49.fr>

📘 facebook.com/Monilliers/

Procès-Verbaux du Conseil Municipal

DANS CE NUMÉRO

Procès-Verbaux
du
Conseil Municipal

Avis Municipal

Vie Associative

Flyers

Carte invitation
des vœux
du maire



13 Novembre :

Le PV du 9 octobre 2025 est adopté à l'unanimité.

1) Mise en place de la participation aux contrats labellisés de santé complémentaire : à compter du 01/01/2026 la collectivité participera au financement des contrats individuels labellisés de protection sociale complémentaire en matière de santé à hauteur de 15 € par mois et par agent, quelle que soit sa quotité de travail.

2) Mandat au Centre de Gestion de Maine-et-Loire pour la mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque santé des agents à effet au 1^{er}/07/2027. Le conseil municipal donne mandat au Centre de Gestion 49 pour mener la consultation.

3) Attribution de cartes cadeaux pour les fêtes de fin d'année aux agents municipaux : il est attribué un montant de 80,00 € par agent en activité à la date de la présente délibération. Elles seront remises lors de la soirée conviviale entre élus et agents municipaux le 16 décembre 2025.

4) Ventes d'herbes sur pied 2025 : le conseil municipal décide de vendre l'herbe sur pied selon l'indice 2025 (+ 0,42€) des parcelles communales cadastrées suivantes exploitées par :

- D n°409 à Mr Rémy BRIAND = 85 € ;
- D n°904 à Mr Franckie BOISSINOT = 223 € ;
- B n°992, C n°62, C n°63, C n°64 à Mr Vincent RENAULT = 245 € ;
- C n°282 GAEC LAMBERT = 331 €.

5) Attribution des lots du marché de Rénovation énergétique de la Maison Commune de Loisirs Le Lys : après analyse des 4 offres reçues par la commission d'appels d'offres, le conseil municipal valide les choix suivants :

- Lot 1 - CVC Électricité GTB avec option
☞ Sarl Sanithermelec de La Tourlandry (49) = 136 978,15 € H.T.
- Lot 2 Gros œuvre – Menuiseries Serrurerie – Peinture
☞ Sas Justeau Frères de Louresse-Rochemenier (49) = 26 750,00 € H.T.
- Lot 3 COB Couverture Bardage
☞ Sarl JM MILLET de Champigny-sur-Veude (37) = 16 437,01 € H.T.

Soit un coût du marché de travaux s'élevant à 180 165,16 € H.T.

L'Etat nous attribue une subvention au titre du Fonds Vert à hauteur de 55 011,00 €

6) Création d'une voie d'adressage : les accès des parcelles section A n°1177 et n°1178 destinées à la construction se situent sur le chemin jaune de la Tirée. Ce chemin n'est pas répertorié sur la BAN (Base Nationale des Adresses), le conseil municipal décide de créer le « Chemin de la Tirée » avec une numérotation métrique.

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

♦ Voirie :

- Les travaux d'arrachage des peupliers à l'aire des Prés Naiteaux par l'entreprise Tisserond ont été effectués ;
- L'aménagement de la sortie de la rue de la Grand'Cour sur la RD748 a été modifié ;
- Des bandes podotactiles seront posées au passage piéton du carrefour du Village de Tirpoil/Chemin du Bois Brûlé et au passage piéton Route d'Aubigné (ex lieu-dit « La Promenade »).

♦ **Finances** : une décision modificative du maire n°1 a été prise pour réaliser des virements de crédits en section d'investissement afin d'augmenter certains crédits : article 1641/16 = 60,00 € et article 2188/21 opération 243 = 108,00 € et de diminuer l'article 21318/21 opération 277 = 168,00 € en respectant l'équilibre du budget.

♦ **Bâtiments** : le chantier de travaux de la future Maison d'Assistants Maternelles commence le 17 novembre 2025, prévision fin des travaux 31 mai 2026.

♦ Fêtes et Cérémonies :

- Une Naissance Un Arbre, opération naissances 2024, la cérémonie est fixée le samedi 22 novembre 2025 à 11 heures. Les nouveaux habitants sont également conviés à ce moment festif.

♦ **Jeunesse** : une nouvelle animatrice du Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue », Candice Papin, intervient auprès du Foyer des Jeunes. Mr le Maire et Mme la 1^{ère} adjointe la rencontre le 28/11/2025 à 14h00.

♦ **Caravane seniors « Lisa » de Cholet Agglomération** : sera présente sur la commune, place du patronage, un vendredi pour informer et aider les seniors dans leurs démarches administratives. La date reste à définir.

Affaires diverses :

▫ **Fêtes des Associations** : la commission décide de se réunir avec les associations pour discuter du déroulement de cette manifestation en 2026.

▫ **Commémoration du 11 novembre** : cette année nous avons innové avec la participation des enfants de l'école St Louis St Joseph. 13 enfants ont participé ainsi que Solène, leur directrice, pour chanter « La Marseillaise ». Une belle réussite !

▫ **Cimetière** : pour remercier les bénévoles, un repas est fixé au 3 décembre 2025 à 12h salle annexe de la mairie.



11 Décembre :

Le PV du 13 Novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

1) Tarifs communaux 2026 : les prix des locations des salles municipales et des concessions du cimetière ont été revus avec une hausse de 1%. Le détail des tarifs paraîtra dans le bulletin municipal de 2025, distribué mi-janvier.

2) Projet de réhabilitation de l'ancienne cantine en Maison d'assistantes maternelles : Les travaux ont débuté le 17 novembre.

- Des plus-values ont été constatées sur la maçonnerie, les menuiseries extérieures et intérieures, ainsi que sur le sol pour la réalisation de la chape.
- Des moins-values viennent en contrepartie.
- Le montant total des plus-values s'élève à 8 514 €.
- Le coût actualisé de l'opération est désormais de 328 628,14 €. Le conseil accepte que Mr le Maire signe les différents devis correspondants et les avenants.

Concernant le planning, aucun indice particulier n'est à signaler : la livraison reste prévue pour le 1er juin 2026.

3) Renouvellement de la convention de participation – École publique des Garennes-sur-Loire : le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention de participation aux charges de fonctionnement pour 2 élèves scolarisés à l'école publique des Garennes-sur-Loire. Cette convention est conclue pour une durée d'une année scolaire.

4) Redevance d'occupation du domaine public 2025 réseaux aériens et souterrains télécom : l'opérateur verse à la commune la somme de 1 765, 69 € correspondant aux installations de télécommunications comptabilisées au 31/12/2024.

5) Le conseil municipal a pris acte des rapports annuels 2024 de Cholet Agglomération sur les prix et la qualité des différents services :

- service assainissement
- service de la gestion des déchets
- service de l'eau potable

6) Avenant- Convention de mutualisation – Cholet Agglomération / Commune : la convention de mutualisation entre Cholet Agglomération et la commune, portant sur le remboursement de certaines prestations réalisées par les agents municipaux, notamment à la suite de l'implantation des points d'apports volontaires pour la gestion des biodéchets, arrive à échéance le 31 décembre 2025. Il est proposé de reconduire cette convention pour une durée supplémentaire d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2026. Le conseil municipal valide cette reconduction.

7) Convention de partenariat – Lutte contre l'habitat dégradé avec la CAF : Le conseil municipal a examiné la convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) dans le cadre de la lutte contre l'habitat dégradé.

- Le maire, en sa qualité d'autorité compétente, est chargé d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique, ainsi que le contrôle administratif et technique des règles générales d'hygiène.
- La CAF, engagée dans la lutte contre l'habitat indigne, met à disposition des moyens pour soutenir les communes dans la réalisation des visites et la rédaction des rapports.
- Elle peut également mandater et financer un opérateur pour effectuer ces visites.

Le conseil municipal accepte la convention de partenariat pour la lutte contre l'habitat dégradé.

8) Lotissement La Fontaine 2 – Mise en vente des lots : les travaux provisoires étant désormais achevés, la commune peut procéder à la vente des lots destinés à la construction.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n°6 du 19 juin 2025, portant sur les mandats exclusifs des lots n°1 et n°4 confiés à l'agence immobilière L'Adresse de Thouarcé. Le prix de vente des terrains a été fixé à 45 € TTC/m² par délibération du 11 janvier 2024. Des acquéreurs se sont proposés à la vente des lots 1, 2, 3 et 5.

Tous les actes de vente seront établis par Maître Pineau, notaire à Lys Haut Layon.

- **Lot n°1** – parcelle C n°1764 de 526 m², la vente du terrain s'élève à 23 670,00 € T.T.C.
- **Lot n°2** – parcelle C n°1765 de 516 m², la vente du terrain s'élève à 23 220,00 €
- **Lot n°3** – parcelle C n°1766 de 723 m², la vente du terrain s'élève à 32 535,00 € T.T.C.
- **Lot n°5** – parcelle C n°1768 de 845 m², la vente du terrain s'élève à 38 025,00 € T.T.C.

9) Marge TVA sur la valeur ajoutée la Fontaine 2 :

Dans le cadre de la vente des terrains du lotissement La Fontaine 2 à Montilliers, le conseil municipal a procédé au calcul de la marge sur le prix de vente qui prend en compte la totalité (achat de terrain et travaux de viabilisation) soit un montant total de 136 043,26 € pour un prix de vente de 45 €/m².

10) Subvention complémentaire au budget primitif du C.C.A.S 2025 : les crédits du chapitre 11 du budget du CCAS sont insuffisants et compte tenu de la réalisation prochaine des colis de Noël par le CCAS et afin d'éviter tout manque de financement, le conseil municipal valide une subvention complémentaire de 500 €.

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

♦ **Information :**

- Les cartes de vœux sont arrivées et seront distribuées dans le Flash municipal.
- Le bulletin municipal est en cours de réalisation, avec une distribution prévue fin janvier.
- La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le dimanche 11 janvier à 10h30. Une répétition de cette cérémonie est programmée avec les associations le 7 janvier à 19h00 et à 20h30 pour le conseil municipal.

♦ **Commission Fêtes et Cérémonies :** les associations se sont réunies le 10 décembre afin d'évoquer la prochaine fête des associations, organisée traditionnellement tous les deux ans.

Compte tenu des élections municipales et du renouvellement des commissions, il a été décidé de ne pas organiser cette manifestation en 2026, mais de la reporter en 2027, avec probablement une nouvelle formule et une autre date. Une nouvelle rencontre est prévue en mai 2026 afin d'envisager la suite et de préparer l'organisation.

♦ **Jeunesse :** Monsieur le Maire et Madame Agnès Boisson, adjointe, ont rencontré Candice Papin, nouvelle animatrice du secteur jeunesse.

Cette dernière souhaite poursuivre la dynamique existante, en organisant des rencontres régulières avec les jeunes. Un groupe volontaire et motivé s'est déjà constitué, porteur de projets à venir.

Affaires diverses :

▫ **Apposition des drapeaux sur les façades des établissements scolaires :** Conformément à la circulaire n°2013-144 du 6 septembre 2013 et à l'article L.111-1-1 du code de l'éducation, il revient aux établissements scolaires, en lien avec les collectivités territoriales, de prendre les dispositions

nécessaires pour l'apposition de la devise de la République ainsi que des drapeaux tricolore et européen sur leurs façades. Suite à une demande de l'école de Montilliers, la mairie accepte de prendre en charge l'achat des drapeaux destinés à la façade de l'établissement.

▫ **Rallye des Coteaux** : Monsieur le Maire a donné son accord pour le renouvellement de cette manifestation. Le Rallye des Coteaux se tiendra le dimanche 19 avril 2026 sur le même circuit que l'an dernier.

▫ **Dans le cadre du projet "Tri hors foyer" de CITEO** : les points d'apports volontaires doivent être installés avant le mois de novembre 2026. Une campagne de communication à partir du mois de février 2026.

▫ **Rénovation énergétique de la Maison Commune de Loisirs le Lys** : La première réunion de chantier relative au projet est fixée le 18 décembre à 10h00.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le jeudi 15 Janvier 2025 à 20h30.

Avis Municipal

Élections Municipales - 15 et 22 mars 2026

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

👉 **L'inscription est possible jusqu'au 6 février 2026.**

Chaque citoyen peut :

- Vérifier sa situation électorale en ligne (via le répertoire électoral unique – INSEE).
- S'inscrire directement sur le site du service public ou en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

📌 N'attendez pas le dernier moment : assurez-vous dès maintenant d'être bien inscrit pour participer au scrutin !

i Pour les jeunes atteignant 18 ans, l'inscription est automatique si le recensement citoyen a été effectué à 16 ans. En cas de doute, n'hésitez pas à vérifier votre situation électorale.

16 ans ? C'est l'heure du Recensement !

 A partir de votre 16^e anniversaire, le recensement citoyen est obligatoire.

Apportez : pièce d'identité, livret de famille, justificatif de domicile. Obligatoire pour :

- Journée Défense et Citoyenneté
- Permis de conduire
- Examens & concours

➔ **Ne tardez pas, c'est rapide et important pour votre avenir !**

Cholet Agglomération - Fêtes de fin d'année : recyclons nos coquillages et nos sapins !

À l'occasion des fêtes, deux collectes spéciales sont organisées :

• **Coquillages** : déposez vos coquilles vides dans les contenants dédiés **jusqu'au 31 janvier 2026.**

• **Sapins de Noël** : apportez vos sapins naturels (sans décorations ni artifices) **jusqu'au 17 janvier 2026.**

👉 Dépôt gratuit (hors autres déchets). Présentez-vous simplement à l'accueil de la déchèterie de Vihiers.

Bienvenue à Montilliers ! Vous venez d'emménager ?

📍 Nous vous invitons à vous présenter en mairie, muni(e) d'une pièce d'identité, afin d'être inscrit(e) sur le fichier de la commune. Cette démarche nous permettra de vous présenter Montilliers, et de vous remettre des informations pratiques (collecte des déchets, école, associations).

L'Agence Postale de Montilliers sera fermée du **22 au 27 décembre inclus**. Les colis et lettres en instances seront à récupérer au bureau de poste de Vihiers.

Collecte des déchets

👉 La collecte reste inchangée : **le mercredi, semaine paire**. Le calendrier de collecte des déchets 2026 est disponible sur le site de la commune, et il sera également dans le bulletin municipal.

 Petit rappel : le tri sélectif est essentiel pour préserver notre environnement.

- Les emballages recyclables (plastique, carton, métal) vont dans le bac jaune.
- Les déchets ménagers non recyclables dans le bac marron.
- Le verre est à déposer dans les conteneurs prévus à cet effet.

France Services

Pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives, des **permanences France Services** ont lieu :

 **Le 1er mercredi de chaque mois** (03/09 – 08/10 – 05/11 et 03/12).

📍 À la **mairie de Montilliers - sur rendez-vous**.

 Prenez RDV auprès du Centre Socioculturel le Coin de la Rue au **02 41 75 42 70**. N'hésitez pas à en profiter !

Vie Associative



MAM - La Maison des Lucioles

Suite à un désistement de dernière minute, la MAM la Maison des Lucioles à Montilliers dispose d'une place à compter de janvier 2026. N'hésitez pas à nous contacter au 02.41.70.63.33.

Sports Loisirs pétanque

📌 Dates à retenir pour 2026 :

- Assemblée Générale : **vendredi 27 mars** à 18h30.
- Rencontre Pétanque & Palets : **samedi 5 septembre** à 12h30.
- Concours de Pétanque : **samedi 12 septembre** – inscriptions à partir de 13h.

Apel École St Louis St Joseph

L'Apel est de retour en début d'année avec deux ventes pleines de saveurs et de couleurs pour soutenir les projets de l'école.

La commande de gâteaux Bijou pour les papilles des petits et grands et comme le printemps arrive à grand pas, afin d'égayer et fleurir vos jardins et cultiver votre potager, nous relançons notre vente de plants et fleurs toujours en collaboration avec « les Serres de la Genière », producteur local. Dates et bons de commandes à venir, restez connectés...

Nous comptons sur votre soutien et vous remercions chaleureusement pour vos nombreuses participations durant l'année.

📌 Dates à retenir pour 2026 :

- Kermesse : **27 juin** à la salle MCL, nouvelle formule en cours (informations à venir prochainement). Que 2026 soit une année pleine de sourires, de belles aventures et de petits bonheurs quotidiens.

A très bientôt.
L'équipe Appel.



Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous invite à une soirée placée sous le signe de l'humour !

Ne manquez pas le spectacle comique de Pascal Fleury, qui promet rires et bonne humeur pour petits et grands. **Vendredi 30 janvier 2026 - 20h30** -Salle MCL Le Lys – Montilliers

i Renseignements et réservations : 02 41 75 86 99.

Familles Rurales

🎵 Envie de danser ?

L'association Familles Rurales vous invite à partager une soirée conviviale autour d'une paëlla, en compagnie de vos amis, de votre famille et de vos voisins. **Samedi 28 février - Salle MCL Le Lys** – Montilliers. 20 € pour les adultes & 10 € pour les enfants. 📌 Restez attentifs : plus d'informations suivront prochainement. (Cf Flyer).



Ehpad de Montilliers

L'EHPAD de Montilliers recrute un(e) cuisinier(e) !

Envie de mettre vos talents au service du bien-être des résidents ? Rejoignez une équipe dynamique dans un établissement à taille humaine, chaleureux et tourné vers l'avenir.

CDI – 1 week-end sur 3 travaillé-Trame sur 12 semaines- Contact : 02 41 75 81 39

✉ v.rigaudeau@acaoab.fr

1 place de l'Abbaye – 49310 Montilliers



Ehpad de Montilliers

L'EHPAD de Montilliers recrute !

Un poste d'agent de soins à 80 % est à pourvoir dès maintenant. Rejoignez une équipe dynamique dans un établissement à taille humaine, tourné vers l'avenir et le bien-être des résidents.

1 week-end sur 2 travaillé -CDI – trame sur 12 semaines. Contact : 02 41 75 81 39

✉ v.rigaudeau@acaoab.fr

1 place de l'Abbaye – 49310 Montilliers

🩸 Association du Don du Sang

📅 Prochaine collecte : **Vendredi 13 février** - 16h à 19h30 - Salle Leclerc – Vihiers

📌 Pour vos rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr

Vous pouvez aussi vous présenter sans rendez-vous (prévoir éventuellement un peu d'attente selon les créneaux). Venez nombreux !

🔔 Assemblée Générale

L'association invite les donateurs à l'Assemblée Générale le **vendredi 27 février à partir de 18h30** salle Joly Bourg à Montilliers. N'oubliez pas de vous inscrire au 06 37 43 05 91 ou par mail

dondesang-vihiers@orange.fr - Merci



ESM Football

Samedi 24 janvier 2026 : Soirée Bretonne à la salle MCL (Cf Flyer).



Montilliers Patrimoine

Photos de classes d'école de Montilliers de 1900 à 2000

Montilliers Patrimoine a proposé de faire un livre pour les photos de classes (école). Au vu de l'ampleur de la tâche, nous avons décidé de ne pas faire un livre (trop gros et trop coûteux) mais de préparer les photos pour les mettre sur le site de l'association par le biais de la mairie. Nous commencerons par celles que nous avons avant la guerre 39-45 jusqu'aux années 60. Puis nous ferons décennie par décennie. Nous nous arrêterons à l'année scolaire 1999/2000.

Nous tenons à préciser que celles que nous enregistrerons ne seront pas mises sur les réseaux sociaux. Elles ne seront visibles que par ceux qui iront sur le site de la mairie.

Certaines personnes aimeraient récupérer leurs photos. Nous demandons à tous un peu de patience et nous rendrons les photos au fur et à mesure que photos et noms seront bien enregistrés. Pour celles que nous avons après 2000, nous vous les ferons parvenir courant janvier.

Nous vous remercions de votre participation.

Assemblée Générale : elle aura lieu le vendredi 27 février à 20h30 à la salle annexe de la mairie.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2026.

Le bureau.



Club de l'Âge Heureux

Plusieurs Dates à retenir :

- **Judi 8 janvier** : assemblée générale à la salle Joly-Bourg à 14h.
- **Mercredi 14 janvier** : concours des 3 communes à St Hilaire à 13h30.
- **Judi 22 janvier** : concours des 3 commune à Vihiers à 13h30.
- **Samedi 31 janvier**: concours au profit du cancer à la salle MCL le Lys de Montilliers à 13h30.
- **Judi 5 février** : crêpes à 14h.
- **Judi 12 février** : concours entre adhérents à la salle Joly-Bourg à 14h.
- **Judi 19 février** : Anniversaires du 1^{er} trimestre – loto à 15h.
- **Mardi 3 mars** : concours interclubs avec bottereaux à la salle MCL le Lys de Montilliers 13h30.

Petit rappel : pour les jeudis dans la petite salle, ceux qui sont intéressés par de nouveaux jeux peuvent les apporter.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2026.

Les membres du bureau.

Rev'Arts

La Compagnie REV'Arts vous invite à son assemblée générale qui aura lieu le **vendredi 6 février** à la salle annexe de la mairie à partir de 20h (accueil et paiements des cotisations) puis compte rendu de l'année 2025. Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2026.

Les membres du bureau.

Familles Rurales Galette des Rois

Vous êtes adhérents de Familles Rurales, du Foyer des jeunes ou vous souhaitez le devenir, nous vous invitons le **vendredi 23 janvier 2026** à partir de 20h au foyer des jeunes pour partager une galette des rois et profiter pour renouveler votre adhésion pour 2026. Adhésion gratuite pour :

- les nouveau adhérents à Familles Rurales
- les jeunes du Foyer si la famille est adhérente à Familles Rurales.



Portes Ouvertes de l'Ecole

L'équipe pédagogique vous accueille le **samedi 7 février de 10h30 à 12h** pour découvrir l'école, ses projets et rencontrer les enseignantes.

▪ **Date des Messes** : tous les vendredis, une messe est célébrée à l'Ehpad le Prieuré à 15h.

Dimanche 1^{er} février à 9h30 & dimanche 1^{er} mars à 9h30.à Montilliers.

Cérémonie des Vœux du Maire

Dimanche 11 janvier 2026

à 10h30

à la Maison Commune des Loisirs le Lys.

(Carte invitation jointe)

La commission information vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous offre ses meilleurs vœux pour 2026.



Pascal

FLEURY

SPECTACLE COMIQUE



www.pascalfleury-imitateur.com / contact.pascalfleury@gmail.com / 06-22-04-06-56

MONTILLIERS

VENDREDI 30 JANVIER 2026

20H30 - SALLE MCL Le Lys.

Renseignements & Réservations

Tarif : 14 €

Organisé par le Comité des Fêtes .

Tél : 02.41.75.86.99

PORTES

ouvertes

Samedi
7 février 2026



de 10h30 à 12h



à Montilliers





24

JANVIER

SOIRÉE BRETONNE

L'ESM PASSE EN MODE BREIZH

. REPAS ET MUSIQUE TRADITIONNELLE BRETONNE .



RESERVATION HELLO ASSO



Organisé par Familles Rurales de Montilliers
Renseignements et réservations : 0632891248 ou 0613954268

HelloAsso

**SAMEDI
28
FEVRIER
2026**

Ouvert à tous!
Danseurs ou non

RDV à 20h
Apéritif offert!

Soirée dansante 70s 80s 90s...
AVEC REPAS (Paëlla)
Montilliers (49)
Maison Commune de Loisirs Le Lys

Playlists
musicale et danse
à la demande

ADULTE (13 ANS ET +) : 20€
ENFANT : 10€

EN COLLABORATION AVEC
« MAISON GODET »

Retrouvez Toute l'actualité de Montilliers sur l'application CityAll ; Facebook ; et sur le site Montilliers49.fr.
Prochains articles à transmettre pour le flash info de Mars/Avril avant le 15 Février 2026.